

## Fiche Technique n°2 L'émergence du projet

Cette Fiche Technique a été conçue pour aider les candidats dans leur démarche initiale de création de projet, en particulier pour s'assurer que leurs idées correspondent bien aux objectifs du Programme. En suivant ces conseils et en consultant l'équipe de Coordinateurs de l'Animation vous devriez pouvoir vous assurer que votre projet s'intègre bien dans le Programme France (Manche) Angleterre.

Pour garantir que les projets seront développés en conformité avec les objectifs du Programme et que les partenaires pourront profiter pleinement du Programme, un ensemble de mesures de soutien sont en place pour assister les partenaires pendant cette phase initiale.

Ce soutien est fourni par les Coordinateurs de l'Animation du Programme qui font partie du personnel du SC et qui sont basés dans toute l'Espace du Programme. En Angleterre ils sont basés à Norwich, Brighton, Southampton et Exeter et en France à Rouen, Rennes, Caen et Amiens. La liste complète des Coordinateurs de l'Animation et les régions couvertes par chacun d'entre eux figurent sur le site Internet du Programme.

Il est vivement conseillé aux Chefs de File de contacter les Coordinateurs de l'Animation le plus tôt possible dès le début du développement du projet.

### I. Soutien des Coordinateurs de l'Animation

Les Coordinateurs de l'Animation du Programme sont là pour fournir le meilleur soutien possible dans la phase de développement du projet. Pendant les premières étapes du projet le soutien apporté par les Coordinateurs de l'Animation portera sur les points suivants :

#### **Conseils pour les candidatures de projet**

Quand les partenaires du projet contactent pour la première fois le Coordinateur de l'Animation, celui-ci les aidera à déterminer si l'idée du projet s'intègre ou non aux résultats recherchés par le Programme. Il fournira également des conseils sur la taille et la structure du partenariat, sur les bonnes méthodes de gestion du projet et expliquera comment s'assurer que le projet apporte de la valeur ajoutée grâce à de la collaboration transfrontalière.

Le Coordinateur de l'Animation donnera également des conseils sur la manière d'établir le budget du projet en expliquant quels sont les coûts éligibles pour un financement par le Programme et le pourcentage du projet qui peut être financé par le Programme (taux de cofinancement).

#### **Recherche de partenaire**

Même si le noyau du partenariat est probablement déjà formé, le Programme est conscient que les partenaires qui ont de bonnes idées de projet n'ont pas forcément les connaissances locales et les contacts locaux leur permettant de trouver les partenaires dont ils ont besoin pour la mise en œuvre de leur idée dans toute l'Espace du Programme. C'est pour cette raison que les Coordinateurs de

l'Animation vont apporter leur aide aux partenaires du projet qui cherchent à trouver de nouveaux partenaires susceptibles de joindre leur réseau.

### **Candidature de projet**

Les Coordinateurs de l'Animation fourniront de la formation sur la manière de remplir le Formulaire de Candidature et les informations requises dans chacune des sections. Le formulaire de candidature doit être complété sur EMS, le portail internet sur lequel le formulaire de candidature doit être soumis.

## **II. Aligner les idées du projet sur les Objectifs Spécifiques**

Les objectifs généraux de la Stratégie du Programme figurent dans la Fiche Technique n°1 intitulée «Bienvenue dans le Programme France (Manche) Angleterre». La Stratégie du Programme décrit les objectifs généraux et les ambitions du Programme et elle doit être lue par tous ceux qui envisagent de se porter candidats pour le Programme.

Cette partie concentre les Objectifs Spécifiques du Programme qui sont au nombre de cinq. Ils sont numérotés selon l'axe prioritaire qu'ils soutiennent. Par exemple l'Objectif Spécifique 1.1 soutient l'axe prioritaire 1. La liste complète des Objectifs Spécifiques se trouve à la fin de cette Fiche Technique.

### **Qu'est-ce qu'un Objectif Spécifique ?**

Un Objectif Spécifique est un changement donné que le Programme vise à réaliser au sein de l'Espace du Programme

Étant donné que l'une des exigences du Programme est de fournir des changements spécifiques et mesurables, chaque objectif est accompagné d'indicateurs de réalisation et d'indicateurs de résultat.

**Un indicateur de réalisation** est une mesure numérique de ce qu'a réalisé le projet au sein du Programme, par exemple le nombre de nouveaux visiteurs qui ont été attirés dans l'Espace du Programme. Il vise à compléter les exemples d'actions fournis par le Programme de coopération et à contribuer à l'atteinte des indicateurs de résultat.

**Un indicateur de résultat** est une mesure de l'impact du Programme sur l'Espace du Programme. Il a pour but de mesurer les changements que l'Objectif Spécifique vise à apporter au sein de l'Espace du Programme. Cette mesure ne s'effectue qu'au niveau du Programme et est effectuée par le biais d'études réalisées par l'Autorité de Gestion avec le soutien du SC. Mais l'atteinte des indicateurs de résultat n'est réalisée que par les projets apportant des changements dans leurs régions spécifiques.

Chaque indicateur de résultat donne le 'niveau de' d'une certaine caractéristique que l'Espace du Programme aimerait voir augmenter.

Les projets doivent s'inscrire dans la lignée d'un des Objectifs Spécifiques et doivent réussir à satisfaire au moins une des réalisations correspondant aux indicateurs de réalisation de cet Objectif Spécifique. Ils doivent aussi s'assurer que leurs projets contribuent au changement que le Programme cherche à apporter et se traduira par une augmentation de la valeur des indicateurs de résultat.

Lors de l'élaboration d'un projet, il serait utile pour les Partenaires du Projet de penser en termes d'activités, de livrables, de résultats et de réalisations, car ceci est le format du Formulaire de Candidature.

Une activité est une composante du projet, et le produit de cette activité est un livrable. Ces livrables contribueront aux réalisations, qui contribuent ensuite aux résultats. En veillant à ce que les activités du projet conduisent logiquement aux réalisations et aux résultats visés par Programme, un partenariat sera en mesure de soumettre une candidature solide.

Par exemple, un projet pourrait avoir pour activité la conception d'un prototype. Un des livrables pourrait être un dessin technique, qui, ensemble avec tous les autres livrables du projet contribuerait à la réalisation d'un produit innovant. Cela contribuerait alors à l'augmentation du niveau d'innovation dans l'Espace du Programme.

### III. Objectifs Spécifiques

- A. Objectif Spécifique 1.1 Accroître le développement et l'adoption de produits, processus, systèmes et services innovants dans les secteurs de spécialisation intelligente partagés

Le Programme vise à soutenir l'économie de l'Espace du Programme en s'appuyant et en développant l'excellence de la recherche déjà existante. Même si certaines régions de l'Espace du Programme, principalement dans le Sud-Est de l'Angleterre, sont considérées comme ayant de bonnes performances en matière d'innovation, ceci n'est pas le cas dans toute l'Espace du Programme.

C'est pour cela que le Programme aimerait que les régions et les institutions les plus performantes de l'Espace du Programme soutiennent les régions qui le sont moins afin de relever le niveau global des innovations dans toute l'Espace du Programme.

De plus, une étude de l'Espace du Programme a constaté que les PME ont un niveau de performance en matière de R&D qui est inférieure à la moyenne, et le Programme cherche à favoriser l'implication de ces PME dans la commercialisation des résultats de recherche dans l'Espace du Programme afin de changer cet état de fait.

Pour obtenir le plus grand impact possible, le Programme a sélectionné des secteurs de spécialisation intelligente qui ont été partagés dans la zone du Programme, dont le transport et les ports ; les technologies marines et environnementales ; l'agro-alimentaire ; Les sciences de la vie et de la santé ; la communication ; les industries numériques et créative et l'industrie manufacturière. Le Programme portera une attention particulière aux projets qui soutiennent l'utilisation des Technologies Clés Génériques dans ces secteurs.

**Indicateur de résultat** - Niveau de création et d'adoption de produits, processus, systèmes et services innovants dans les secteurs de spécialisation intelligente partagés.

#### Types d'action

Le paragraphe intègre des types d'actions que le Programme envisage pour atteindre ses objectifs et ses résultats. La liste des exemples d'actions a un caractère indicatif ; elle sert de guide et n'établit pas des critères spécifiques.

### **Type d'actions : Preuve du concept/validation**

*Une preuve de concept est une preuve documentée qu'un produit ou un service potentiel peut être exploité avec succès. C'est un exercice pour tester une idée précise de design ou une hypothèse. Le financement soutiendra les actions pilotes, les premières étapes de validation de produit, ainsi que les premières étapes avant la diffusion large de technologies.*

Exemples d'actions :

- Recherche collaborative conjointe visant à développer ou adapter des produits innovants, à améliorer les processus et systèmes et la prestation de services

### **Type d'actions : Démonstration/test**

*Une démonstration/test est une étape du développement d'un produit ou d'un service.*

Exemples d'actions :

- Projets pilotes conjoints sur de nouveaux produits, processus, systèmes et services ;
- Études de faisabilité conjointes sur des produits, processus, systèmes et services et études sur les possibilités de mise sur le marché ;
- Études de conception conjointes de solutions innovantes, qui pourraient inclure des études de faisabilité, tests préliminaires ou méthodologies permettant de surmonter des obstacles techniques et structurels ;
- Démonstration conjointe et essais à grande échelle de nouveaux produits, processus, systèmes et services.

### **Type d'actions : Mise en œuvre**

*La mise en œuvre de l'innovation concerne la stimulation, la mise en réseau, des pôles et plateformes d'innovation, jusqu'à la première production des technologies innovantes.*

Exemples d'actions :

- Développement conjoint d'activités, par exemple en lien avec l'innovation, le développement de clusters, la création de réseaux économiques et commerciaux, et l'aide à l'internationalisation des PME ;
- Développement conjoint d'outils pour faciliter les opportunités de développement économique transfrontalier (opportunités d'affaires entre entreprises) ;
- Transfert de bonnes pratiques en créant ou renforçant les réseaux transfrontaliers des acteurs de l'innovation, afin de stimuler des concepts et des pratiques de travail innovantes (par exemple sur des activités multisectorielles, en impliquant des acteurs de la recherche et de l'innovation privés et publics, des associations), et d'améliorer l'efficacité des politiques d'innovation ;
- Sessions conjointes de sensibilisation et de formation pour les décideurs publics, les professionnels et les acteurs concernés par ces enjeux ;
- Développement conjoint de programmes de formation sur le développement d'entreprise, la gestion des clusters et l'internationalisation des PME ;
- Soutien pour la commercialisation des résultats de la recherche pour promouvoir, élargir l'adoption, et mettre sur le marché des solutions innovantes.

## **Indicateur de réalisations**

### *1.1 Nombre de produits, services, procédés ou systèmes innovant conçus*

Il s'agit de la mesure de nouveaux produits, services, processus et systèmes développés grâce au soutien du Programme. Cela inclut à la fois la création d'une idée entièrement nouvelle et le développement d'une idée déjà existante.

### *1.2 Nombre de produits, services, procédés ou systèmes innovant produits*

Il s'agit de la mesure de nouveaux produits, services, processus et systèmes produits grâce au soutien du Programme. À la différence de l'indicateur précédent, le terme « produit » signifie que le produit, service, procédés ou systèmes a été créé, et qu'au moins un produit a été fabriqué ou qu'un service, procédé ou système a été testé.

### *1.3 Nombres d'acteurs économiques coopérant avec des institutions de recherche*

C'est un indicateur qui est relativement simple. Un intermédiaire commercial peut être un organisme tel que la Chambre de commerce, une pépinière d'entreprises ou tout autre organe de soutien d'entreprises. Des organismes qui ne font pas partie du partenariat du projet peuvent être comptabilisés dans le cadre de cet indicateur.

*Indicateur Commun No.27: Investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement*

Cet indicateur mesure la valeur totale de la contribution privée dans les projets qui supportent l'innovation et la R&D.

*Indicateur Commun No.42: Nombre d'établissements de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux*

Cet indicateur mesure le nombre d'institutions de recherche qui prennent part au Programme FMA. Chaque organisation ne sera comptée qu'une seule fois, par conséquent une organisation étant partenaires dans plusieurs projets ne sera comptabilisée qu'une seule fois sous cet indicateur.

B. Objectif Spécifique 1.2 Accroître la qualité et l'efficacité des prestations de services en faveur des groupes les plus défavorisés socialement et économiquement, par l'innovation sociale

Cet Objectif Spécifique vise à soutenir les organismes cherchant à traiter les problèmes de l'exclusion sociale. Le Programme vise à soutenir ces organismes encourageant l'innovation sociale et leur permettront d'accroître leur aptitude à traiter les problèmes de l'exclusion sociale.

**L'innovation sociale** est définie comme de nouvelles idées (produits, services et modèles) qui répondent à la fois à des besoins sociaux et créent de nouvelles relations ou collaborations sociales<sup>1</sup>.

Afin de venir en aide aux groupes les plus défavorisés socialement et économiquement, les 2 défis principaux sont :

- Le défi de soutenir ceux qui sont les plus éloignés du marché du travail.
- Le défi d'une population vieillissante

Le Programme vise à financer des projets qui développent de nouvelles applications de l'innovation sociale pour relever ces défis, ainsi que des projets qui visent à accroître l'efficacité et l'efficience des services locaux relevant ces défis.

**Indicateur de résultat** - Niveau de qualité et d'efficacité des services menés en faveur des groupes défavorisés

**Types d'actions :**

Le paragraphe intègre des types d'actions que le Programme soutiendra. La liste des exemples d'actions a un caractère indicatif ; elle sert de guide et n'établit pas des critères spécifiques.

**Types d'actions: Preuve du concept/Validation**

*Une preuve de concept est une preuve documentée qu'un produit ou un service potentiel peut être exploité avec succès. C'est un exercice pour tester une idée précise de design ou une hypothèse qui améliorera le développement d'applications de l'innovation sociale.*

Exemples d'actions

- Élaboration conjointe de documents stratégiques pour recueillir les preuves à l'échelle de l'Espace FMA, y compris l'analyse et l'identification des personnes à risque ;
- Élaboration de documents ressources sur les politiques publiques identifiant des exemples d'intervention réussie dans le domaine de l'innovation sociale, identifiant des opportunités pour l'innovation sociale et le développement de plans d'action, l'opportunité de mettre en œuvre des protocoles transfrontaliers ;
- Élaboration de lignes directrices et des pratiques communes innovantes qui soient diffusées au travers de l'Espace FMA, pour accélérer et améliorer l'inclusion sociale.
- Élaboration conjointe de modèles nouveaux ou alternatifs de prestations de services innovants, ciblés sur l'amélioration de l'efficacité.

---

<sup>1</sup> Traduit de "The open book of Social Innovation", (Murray, Caulier-Grieco and Mulgan, 2010)

### **Type d'actions: Démonstration**

*Une démonstration/test est une étape du développement d'une approche ou d'une mesure nouvelle pour le développement d'applications de l'innovation sociale.*

Exemples d'actions :

- Conception et expérimentation de dispositifs de prestations de services innovants Conception et expérimentation d'applications innovantes ; Développement d'actions pilotes pour que l'efficacité et la qualité de prestation de service puisse être testées et diffusées par les fournisseurs de services.

### **Type d'actions: Mise en œuvre**

*La mise en œuvre concerne la stimulation, la mise en réseau, des pôles et plateformes d'innovation, afin de créer des solutions pour développer des services efficaces et efficaces pour répondre aux besoins des citoyens les plus éloignés de l'emploi, en termes de santé, de bien-être et d'employabilité.*

Exemples d'actions :

- Investissement d'infrastructure de petite échelle liée à l'innovation sociale (par exemple de l'équipement) résultant de politiques d'intervention conçues conjointement et mise en œuvre par des partenariats transfrontaliers ;
- Développement et mise en œuvre conjoints de formation et/ou transfert de bonnes pratiques pour influencer des politiques et des pratiques innovantes visant les personnes les plus éloignées du marché du travail ;
- Transfert de bonnes pratiques et d'expériences entre les acteurs du secteur public et les acteurs économiques en vue d'améliorer les futures politiques publiques innovantes et la fourniture de services ;
- Mise en œuvre conjointe de programmes de formation innovants visant à surmonter les obstacles à l'employabilité ou à l'entrepreneuriat pour les groupes défavorisés ;
- Développement et mise en œuvre d'initiatives conjointes innovantes pour accroître la compréhension mutuelle et la solidarité intergénérationnelle.

### **Indicateur de réalisations**

*Indicateur Commun No.45: Nombre de participants à des projets favorisant l'égalité entre les hommes et les femmes, l'égalité des chances et l'inclusion sociale par-delà les frontières.*

Cet indicateur vise, dans le cadre de cette priorité, les bénéficiaires finaux d'un projet. Quand un projet pilote a lieu pour démontrer une certaine forme d'assistance offerte à ceux qui sont socialement exclus, l'indicateur mesure le nombre de personnes bénéficiant de cette assistance. Par exemple, si un nouveau type de formation est mis en place pour améliorer les compétences professionnelles, l'indicateur mesure le nombre de personnes inscrites à la formation.

*1.4 Nombre de programmes de requalification de compétences ou de formations à destination des publics défavorisés.*

La valeur de cet indicateur reflète le nombre de formations mises en place avec le soutien du Programme et dont le but est d'aider les personnes défavorisées.

*1.5 Nombre d'institutions, publiques ou privées, ayant pris part à la mise en œuvre de solutions d'innovation sociale pour améliorer la qualité et l'efficacité des prestations de service pour les groupes les plus désavantagés socialement et économiquement.*

Cet indicateur mesure le nombre d'institutions ayant pris part à la mise en œuvre de solutions d'innovation sociale pour améliorer la qualité et l'efficacité des prestations de services à destination des groupes les plus défavorisés socialement et économiquement

*1.6 Nombre de services socialement innovants conçus*

Cet indicateur mesure le nombre de services socialement innovants qui sont conçus par les projets participant au Programme.

- C. Objectif Spécifique 2.1 Accroître le développement et l'adoption de technologies sobres en carbone, nouvelles ou existantes, dans les secteurs ayant le plus grand potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Cet Objectif Spécifique vise le besoin de développer davantage les sources d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique au sein de l'Espace du Programme.

Le focus est à la fois sur la mise sur le marché de nouveaux produits et sur le passage, pour des produits existants, du stade de la recherche à celui de leur déploiement. Pour ce faire, le Programme adopte une approche similaire à celle de l'Objectif Spécifique 1.1 et cherche à soutenir la recherche et la commercialisation des résultats de la recherche dans l'Espace du Programme.

En même temps le Programme cherche à soutenir des organismes pour la mise en œuvre et l'utilisation de technologies à faible émission de carbone et la réduction de leur empreinte carbone. Le but sera d'augmenter, dans l'Espace du Programme, la demande pour ces produits alors que l'investissement dans la recherche devrait parallèlement en accroître l'offre.

Les secteurs qui sont partagés à l'intérieur de la zone du programme élevée identifiées comme ayant le plus fort potentiel de réduction des gaz à effet de serre, sont les suivants : les énergies renouvelables ; le transport ; l'agriculture ; l'industrie manufacturière et la construction.

Le Programme portera une attention particulière aux projets qui utilisent des Technologies Clés Génériques, ainsi qu'aux projets se rattachant à la dimension maritime du Programme.

**Indicateur de résultat** - *Niveau de performance dans la création et l'adoption de biens et de services bas carbone nouveaux ou existants*

### **Types d'actions**

Le paragraphe intègre des types d'actions que le Programme soutiendra. La liste des exemples d'actions a un caractère indicatif ; elle sert de guide et n'établit pas des critères spécifiques.

### **Type d'actions : Preuve du concept/validation**

*Une preuve de concept est une preuve documentée qu'un produit ou un service potentiel peut être exploité avec succès. C'est un exercice pour tester une idée précise de design ou une hypothèse. Le financement soutiendra les actions pilotes, les premières étapes de validation de produit, ainsi que les premières étapes avant la diffusion large de technologies.*



Exemples d'actions :

- Recherche et innovation appliquée collaborative sur les technologies sobres en carbone (nouveaux concepts, nouvelles approches, nouveaux produits, nouveaux procédés, nouveaux services) ;
- Recherche et innovation appliquée collaborative sur les Technologies Clés Génériques ;
- Études d'impacts conjointes sur l'environnement et la société visant à augmenter et/ou améliorer l'usage des technologies et services sobres de carbone;

**Type d'actions : Démonstration/test**

*Une démonstration/test est une étape du développement d'un produit ou d'un service.*

Exemples d'actions :

- Études de faisabilité et études techniques conjointes sur des technologies et services sobres en carbone et sur leurs potentielles mises sur le marché ;
- Tests de faisabilité conjoints sur des produits, processus, systèmes et services ;
- Projets pilotes conjoints pour tester et montrer l'efficacité de produits, procédés, systèmes et services sobres en carbone et leurs applications ;
- Tests conjoints de technologies sobres en carbone pour utiliser l'énergie de manière plus efficace, avec des procédés plus efficaces.

**Type d'actions : Mise en œuvre**

*La mise en œuvre concerne la stimulation, la mise en réseau, des pôles et plateformes d'innovation, jusqu'à la première production des technologies bas carbone innovantes.*

Exemples d'actions :

- Mise en œuvre de mesures élaborées conjointement (notamment via des campagnes de sensibilisation, des programmes de formation) afin de promouvoir et favoriser le développement et l'adoption de technologies sobres en carbone, dont les énergies renouvelables ;
- Sessions conjointes de sensibilisation et de formation pour les décideurs publics, les professionnels et les acteurs concernés par ces enjeux
- Mise en œuvre de stratégies et plans d'action conjoints pour favoriser l'accès des PME aux marchés locaux et internationaux des technologies sobres en carbone;

## **Indicateur de réalisations**

### *2.1 Nombre de produits, services, procédés ou systèmes bas carbone, nouveaux ou améliorés, conçus.*

Il s'agit de la mesure de nouveaux produits, services, processus et systèmes visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, soit par l'augmentation de l'efficacité énergétique ou par le soutien apporté au développement de la production d'énergie verte, développée avec le soutien du Programme. Cela inclut à la fois la création d'une idée entièrement nouvelle et le développement d'une idée déjà existante.

### *2.2 Nombre de produits, services, procédés ou systèmes bas carbone, nouveaux ou améliorés, produits.*

Il s'agit de la mesure de nouveaux produits, services, processus et systèmes produits grâce au soutien du Programme. À la différence de l'indicateur précédent, le terme « produit » signifie que le produit, service, procédés ou systèmes a été créé, et qu'au moins un produit a été fabriqué ou qu'un service, procédé ou système a été testé.

### *2.3 Nombre de réseaux multisectoriels sur les technologies bas carbone financés*

Un réseau multisectoriel est un réseau composé d'une variété d'organismes différents (centres de recherche, agences, entreprises commerciales, secteur public, etc.) ayant comme but de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Ce réseau doit aussi inclure des organismes qui ne sont pas des partenaires du projet.

### *2.4 Nombre de participants à des actions de sensibilisation ou de formation en faveur de l'adoption et du développement des technologies bas carbone*

Cet indicateur vise le déploiement de nouveaux produits, services, processus et systèmes soit par des formations sur leur utilisation ou en sensibilisant les personnes aux solutions potentielles.

## **D. Objectif Spécifique 3.1 Valoriser les atouts du patrimoine naturel et culturel commun pour soutenir une croissance économique innovante et durable**

Le focus de cet Objectif Spécifique porte sur le développement du potentiel économique du patrimoine naturel et culturel du Programme. En investissant dans cette zone, le Programme cherche à améliorer les caractéristiques économiques, environnementales et de pérennité sociale du patrimoine naturel et culturel du Programme, et à soutenir la croissance économique par le développement d'une offre touristique plus compétitive.

Le but est d'augmenter non seulement l'attrait des régions auprès des visiteurs mais aussi de rendre la zone plus attrayante en tant que lieu de travail et lieu de vie avec l'objectif d'attirer des entreprises et donc des emplois dans l'Espace du Programme

**Indicateur de résultat - Niveau de performance pour le soutien d'activités économiques innovantes et durables qui valorisent les atouts naturels et culturels communs**

## **Types d'actions**

Le paragraphe intègre des types d'actions que le Programme soutiendra. La liste des exemples d'actions a un caractère indicatif ; elle sert de guide et n'établit pas des critères spécifiques.

### **Type d'actions : Preuve du concept/validation**

*Une preuve de concept est une preuve documentée qu'une mesure potentielle peut être exploitée avec succès. C'est un exercice pour tester une approche précise qui ouvre des opportunités économiques nouvelles grâce au développement du patrimoine naturel et culturel, de par ses retombées positives sur l'économie.*

Exemples d'actions :

- Développement de stratégies et outils marketing conjoints pour renforcer l'image du territoire transfrontalier et conforter son attractivité comme une destination de choix sur le marché mondial (exemples : stratégies de marketing territorial partagées pour capter de nouveaux publics, et attirer des investisseurs, et développement d'outils numériques) ;
- Conception conjointe d'approches pour renforcer l'emploi dans les secteurs liés au patrimoine naturel et culturel, améliorant ainsi l'attractivité de L'Espace FMA ;
- Élaboration conjointe de méthodes d'observation des mutations économiques sur les territoires, notamment afin d'anticiper l'émergence de nouveaux secteurs touristiques durables, et l'évolution des métiers et des compétences correspondants.

### **Type d'actions : Démonstration/test**

*Une démonstration/test est une étape du développement d'une approche ou d'une mesure nouvelle.*

Exemples d'actions :

- Tester de nouvelles approches marketing, d'événementiels transfrontaliers ou de produits touristiques ou culturels transfrontaliers innovants ;
- Tester et démontrer l'intérêt de nouvelles approches pour valoriser le patrimoine naturel et culturel, notamment en développant les industries créatives et culturelles au travers de l'Espace FMA.

### **Type d'actions : Mise en œuvre**

*La mise en œuvre concerne la stimulation, la mise en réseau, des pôles et plateformes d'innovation, afin de créer des solutions qui font une différence tangible pour l'environnement et l'économie de l'Espace du Programme.*

Exemples d'actions :

- Déploiement d'offres culturelles et de produits touristiques transfrontaliers innovants et durables y compris d'une nouvelle offre de tourisme vert;
- Organisation d'actions innovantes et durables visant le développement ou l'amélioration d'itinéraires transfrontaliers liés par exemple à l'histoire commune, au patrimoine géologique et naturel, aux atouts du patrimoine existants ;
- Organisation d'événements conjoints et développement d'une communication partagée pour la mise en valeur des atouts naturels et culturels transfrontaliers ;
- Actions de formations innovantes conjointes des acteurs pour innover travaillant sur le patrimoine naturel et culturel ;
- Transferts de bonnes pratiques et d'expériences entre l'ensemble des acteurs pour innover en matière de reconversion économique et de mise en place de services, ainsi que pour favoriser la réhabilitation de friches urbaines et industrielles ;

- Actions permettant d'identifier et de produire des produits et services innovants par les industries créatives et culturelles, pour mettre en valeur les atouts naturels et culturels communs.

### Indicateur de réalisations

*Indicateur Commun No.9: Augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel et naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien*

Cet indicateur mesure l'augmentation du nombre de visiteurs sur un site du patrimoine naturel et culturel. Sa valeur se distingue du nombre total de visiteurs se rendant sur un site du patrimoine naturel et culturel. En effet si le site comptait précédemment 10 000 visiteurs par an et que suite au travail effectué par le projet il compte désormais 15 000 visiteurs par an, la valeur de l'indicateur reflétera l'augmentation de 5 000 visiteurs.

Cette valeur est calculée en se basant sur l'estimation d'augmentation au cours de l'année qui suit l'achèvement du projet.

L'indicateur est mesuré sur la base du nombre de visites distinctes effectuées ce qui veut dire que si une personne se rend 4 fois sur le site au cours de l'année, 4 visites seront comptées.

*3.1 Nombre de produits/services innovants issus de projets sur la valorisation du patrimoine culturel et naturel commun*

Cet indicateur mesure les nouveaux produits et services qui visent à promouvoir les atouts naturels et culturels de l'Espace du Programme. Il peut s'agir d'un produit entièrement nouveau ou d'un produit existant qui a été amélioré.

Les activités ordinaires de communication et de promotion, telles qu'un site Internet pour une attraction touristique ou un poster/dépliant d'une campagne de promotion ne qualifient pas à figurer dans cet indicateur.

### E. Objectif Spécifique 3.2 Améliorer et protéger les écosystèmes côtiers et des eaux de transition

Cet Objectif Spécifique vise la protection de l'environnement et de ses écosystèmes. Plus spécifiquement, le Programme cherche à financer des mesures assurant une gestion de l'environnement plus efficace et efficiente. L'objectif est de soutenir les personnes et l'économie de l'Espace du Programme en les faisant bénéficier d'avantages tels que la protection contre les risques environnementaux (par ex. atténuer l'impact du changement climatique), et une meilleure santé publique résultant d'un environnement protégé. Cet Objectif Spécifique prend en compte la gestion des services écosystémiques.

Les **eaux de transition** sont définies dans la Directive 2000/60/CE (cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau) comme « *des masses d'eaux de surface à proximité des embouchures de rivières, qui sont partiellement salines en raison de leur proximité d'eaux côtières, mais qui sont fondamentalement influencées par des courants d'eau douce* »

**Un service d'écosystème** est le bénéfice obtenu d'un écosystème, par exemple un système fluvial sain fournit de meilleurs espaces de loisirs aux personnes et un océan sain fournit une offre pérenne de poissons de consommation.

**Indicateur de résultat** - *Pourcentage des masses d'eaux de transition et côtières ayant un statut écologique bon ou excellent*

Cet indicateur correspond à la directive-cadre sur l'eau, et est calculé à l'aide de l'état écologique global des masses d'eau dans l'Espace du Programme fourni par l'Agence de l'environnement au Royaume-Uni et par la DREAL en France.

#### **Types d'actions :**

Le paragraphe intègre des types d'actions que le Programme soutiendra. La liste des exemples d'actions a un caractère indicatif ; elle sert de guide et n'établit pas des critères spécifiques.

#### **Types d'actions : Preuve du concept/validation**

*Une preuve de concept est une preuve documentée qu'un produit ou un service potentiel peut être exploité avec succès. C'est un exercice pour tester une idée précise de design ou une hypothèse qui améliorera la gestion et la protection de la Manche, de son environnement côtier et de ses cours d'eau.*

Exemples d'actions :

- Projets de recherche et études préliminaires conjoints sur la gestion des risques naturels, la biodiversité et les écosystèmes, et les atouts naturels au travers de l'Espace FMA visant le renforcement de la connaissance du patrimoine naturel et de la biodiversité, ainsi que des écosystèmes locaux et de leurs services ;
- Comparaison et évaluation des approches et modes de gestion des zones protégées (aires marines, biosphères de l'UNESCO, réserves naturelles, Grands sites, etc.), notamment celles où de nouvelles activités économiques émergent (exploitation de ressources naturelles marines, production d'énergies marines, extraction d'agrégats en mer, etc.) permettant de renforcer la biodiversité et les services écosystémiques ;
- Projets pilotes sur la définition et la mise en œuvre des nouveaux schémas de gestion des services écosystémiques, notamment par la mise en place d'expérimentations communes.

#### **Type d'actions : Démonstration/test**

*Une démonstration/test est une étape du développement d'une approche ou d'une mesure nouvelle pour la gestion efficace et la protection de la Manche, la cote, les estuaires et les cours d'eau, qui apporte des bénéfices pour les habitants et l'économie.*

Exemples d'actions :

- Expérimentations conjointes d'actions liées à la gestion des espaces et à la cohabitation des activités humaines et de la préservation de milieux ;
- Expérimentations conjointes de gestion transfrontalière des risques (par exemple inondations) comme un outil d'amélioration des services écosystémiques.

### **Type d'actions : Mise en œuvre**

*La mise en œuvre concerne la stimulation, la mise en réseau, des plateformes d'échange, afin d'améliorer comment les acteurs et les praticiens comprennent, exploitent, développent et travaillent ensemble pour préserver la biodiversité, inclure la préservation de la biodiversité dans les plans d'aménagements locaux, et pour améliorer des services écosystémiques.*

Exemples d'actions :

- Développement d'outils et méthodes pédagogiques communs d'éducation du grand public à l'environnement et aux enjeux environnementaux de l'espace Manche qui améliorent les comportements environnementaux des citoyens et des organisations ;
- Sessions conjointes de sensibilisation et de formation à la promotion et à la gestion des services écosystémiques pour les décideurs publics, les professionnels de l'environnement et les acteurs concernés par ces enjeux ;
- Conception et mise en œuvre conjointe de stratégies et d'actions pour une gestion améliorée des infrastructures vertes et bleues ;
- Conception et mise en œuvre de stratégies et actions conjointes pour influencer les politiques de planification et de gestion concertée des espaces maritimes et côtiers ;
- Mise en œuvre de stratégies et plans d'action conjoints pour réduire les menaces de risques et de pollution et améliorer la gestion des pollutions maritimes accidentelles ;
- Initiatives conjointes qui combinent la gestion durable des ressources (promotion de l'usage d'énergie renouvelable dans les infrastructures touristiques et patrimoniales, gestion durable de l'eau et des déchets) et la protection et promotion des espaces naturels sensibles.

### **Indicateur de réalisations**

*3.2 Nombre d'institutions, publiques ou privées, soutenues pour améliorer les écosystèmes côtiers et des eaux de transition*

Le Programme cherche à voir les institutions bénéficier des pratiques et méthodes développées par le Programme dans le but d'assurer que ces infrastructures sont correctement entretenues afin d'offrir la meilleure valeur possible aux citoyens de l'Espace du Programme.

*3.3 Nombre d'opérations pilotes visant une amélioration des écosystèmes côtiers et des eaux de transition.*

Cet indicateur se concentre sur le stade du développement portant sur la création de nouvelles méthodes et de nouveaux produits. Ce test pilote peut porter sur une technologie existante ou une méthode restant à tester, une méthode/technologie sur mesure développée par le projet ou un produit/méthode déjà développé par ailleurs qui peut être testé pour évaluer son efficacité dans une perspective d'utilisation dans l'Espace du Programme.

Objectifs Thématiques	Priorités d'Investissements	Objectifs Spécifiques	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultat
<p><b>1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation</b></p>	<p><b>1.b)</b> en favorisant les investissements des entreprises dans la R&amp;I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation.</p>	<p><b>1.1</b> Accroître le développement et l'adoption de produits, processus, systèmes et services innovants dans les secteurs de spécialisation intelligente partagés.</p>	<p>1.1 Nombre de produits, services, procédés ou systèmes innovant conçus.</p> <p>1.2 Nombre de produits, services, procédés ou systèmes innovant produits.</p> <p>1.3 Nombres d'acteurs économiques coopérant avec des institutions de recherche</p> <p>IC No.27: Investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement.</p> <p>IC No. 42 Nombre d'établissements de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux.</p>	<p>Niveau de création et d'adoption de produits, systèmes et services innovants dans les secteurs de spécialisation intelligente partagés.</p>

		<p><b>1.2</b> Accroître la qualité et l'efficacité des prestations de services en faveur des groupes les plus défavorisés socialement et économiquement, par l'innovation sociale.</p>	<p>IC No.45: Nombre de participants dans les projets faisant la promotion de l'égalité des sexes, l'égalité des opportunités et l'inclusion sociale transfrontalière.</p> <p>1.4 Nombre de programmes de requalification de compétences ou de formations à destination des publics défavorisés.</p> <p>1.5 Nombre d'institutions, publiques ou privées, ayant pris part à la mise en œuvre de solutions d'innovation sociale pour améliorer la qualité et l'efficacité des prestations de service pour les groupes les plus désavantagés socialement et économiquement.</p> <p>1.6 Nombre de services socialement innovants conçus.</p>	<p>Niveau de performance dans les prestations de services à destination des groupes les plus défavorisés socialement et économiquement.</p>
--	--	--	---	---



<p><b>4 - Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs</b></p>	<p><b>4.f)</b> en favorisant la recherche et l'innovation concernant les technologies à faible émission de carbone et l'adoption de telles technologies</p>	<p><b>2.1</b> Accroître le développement et l'adoption de technologies sobres en carbone, nouvelles ou existantes, dans les secteurs ayant le plus grand potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre.</p>	<p>2.1 Nombre de produits, services, procédés ou systèmes bas carbone, nouveaux ou améliorés, conçus.</p>	<p>Niveau de performance dans la création et l'adoption de biens et de services bas carbone nouveaux ou existants</p>
			<p>2.2 Nombre de produits, services, procédés ou systèmes bas carbone, nouveaux ou améliorés, produits.</p>	
			<p>2.3 Nombre de réseaux multisectoriels sur les technologies bas carbone financés.</p>	
			<p>2.4 Nombre de participants à des actions de sensibilisation ou de formation en faveur de l'adoption et du développement des technologies bas carbone.</p>	

<b>6 – Préserver et protéger l’environnement et encourager l’utilisation efficace des ressources</b>	<b>6.c)</b> Conserver, protéger, promouvoir et développer le patrimoine naturel et culturel	<b>3.1</b> Valoriser les atouts du patrimoine naturel et culturel commun pour soutenir une croissance économique innovante et durable.	IC No. 9 Augmentation du nombre de visites escomptées sur les sites soutenus du patrimoine naturel et culturel et des attractions.	Niveau de performance pour le soutien d’activités économiques innovantes et durables qui valorisent les atouts naturels et culturels communs
			3.1 Nombre de produits/services innovants issus de projets sur la valorisation du patrimoine culturel et naturel commun.	
	<b>6.d)</b> Protéger et rétablir la biodiversité et la qualité du sol et promouvoir des services d'écosystèmes y compris par NATURA 2000 et des infrastructures vertes	<b>3.2</b> Améliorer et protéger les écosystèmes côtiers et ceux des eaux de transition	3.2 Nombre d'institutions, publiques ou privées, soutenues pour améliorer les écosystèmes côtiers et des eaux de transition.	Pourcentage des masses d’eaux de transition et côtières ayant un statut écologique bon ou excellent.
			3.3 Nombre d'opérations pilotes visant une amélioration des écosystèmes côtiers et des eaux de transition.	